

Catégorie de rendement d'actions privilégiées Dynamique

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 30 juin 2019

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales informations financières, mais non les états financiers annuels complets du Fonds. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1 800 268-8186, en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamic.ca ou celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., Dynamic Funds Tower, 1, Adelaide Street East, 28th Floor, Toronto (Ontario) M5C 2V9.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires, des politiques et procédures du Fonds relatives aux votes par procuration, du dossier des votes par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C. et le « Fonds » désigne la Catégorie de rendement d'actions privilégiées Dynamique.

Dans le présent document, « valeur liquidative » et « valeur liquidative par action » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et « actif net » et « actif net par action » désignent le total des capitaux propres ou l'actif net attribuable aux porteurs d'actions établi aux termes des Normes internationales d'information financière (IFRS).

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les

marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures juridiques ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques, incertitudes et autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds vise à obtenir un revenu de dividendes tout en assurant la préservation du capital en investissant principalement dans des actions privilégiées de sociétés nord-américaines.

Afin d'atteindre son objectif, le Fonds investit principalement dans des actions privilégiées de sociétés nord-américaines. Le Fonds peut également investir dans des actions ordinaires versant des dividendes et d'autres actions versant des distributions, des titres à revenu fixe, et des titres portant intérêt, y compris les fonds négociés en bourse et les fonds à capital fixe.

L'objectif et les stratégies de placement du Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds.

Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

Résultats

Pour l'exercice clos le 30 juin 2019 (la « période »), le rendement des actions de série A du Fonds s'est établi à moins 12,1 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais et charges pour chaque série, contrairement à ceux de l'indice de référence qui sont ceux d'un indice ne comportant ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, tout écart étant essentiellement attribuable à des différences dans les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges qui s'appliquent à cette série. Voir la rubrique « Rendement passé » pour le rendement des autres séries du Fonds.

Pour la même période, le rendement de l'indice d'actions privilégiées S&P/TSX, indice de référence général du Fonds, a été de moins 9,4 %. Conformément aux exigences du Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché.

L'économie s'est affaiblie au cours de la période, provoquant ainsi la baisse du cours de l'ensemble des titres à revenu fixe. À la fin de l'année, les inquiétudes concernant le conflit commercial sino-américain, le Brexit et les prévisions de ralentissement de la croissance ont laissé place à un optimisme du fait de l'intention des banques centrales de réduire les taux d'intérêt pour maintenir la santé de l'économie. Les actions privilégiées canadiennes ont obtenu de moins bons rendements que les actions privilégiées américaines, l'indice d'actions privilégiées S&P/TSX ayant perdu 9,4 % et l'indice d'actions privilégiées S&P (CAD) ayant progressé de 4,2 %. Au Canada, le marché des actions privilégiées a perdu du terrain, essentiellement en raison de la revue à la baisse des perspectives de croissance, qui a poussé les banques centrales à assouplir continuellement leurs politiques monétaires et à laisser entendre qu'elles pourraient éventuellement réduire les taux d'intérêt. Le rendement des obligations à 5 ans du Canada est passé de 2,07 % au début de la période à 1,39 %. Sur le marché des actions privilégiées canadien, où l'on retrouve essentiellement des actions privilégiées à taux révisable actualisé, une baisse des taux entraîne une baisse des taux d'intérêt nominaux ultérieurs, qui donne lieu à une baisse des cours, ce qui pèse sur la catégorie d'actifs. Un autre facteur expliquant la sous-performance relative des actions privilégiées canadiennes est l'important volume de rachats de flux financiers de FNB d'actions privilégiées. Le courtier désigné du FNB doit alors faciliter ces rachats en vendant le portefeuille sous-jacent

d'actions privilégiées dans le but de réunir les fonds nécessaires au rachat. Lorsque le marché n'est pas liquide, cette situation peut engendrer une contraction des liquidités et ainsi nuire à la performance des actions privilégiées. La situation était différente pour les actions privilégiées aux États-Unis puisque celles-ci ont été dynamiques pendant la période, particulièrement au premier trimestre, tout comme les autres actifs risqués en Amérique du Nord.

Les actions privilégiées américaines ont légèrement contribué au rendement du Fonds, alors que les titres canadiens y ont nuï, entraînant un rendement négatif pour le Fonds. Le segment du marché le plus durement touché a été celui des actions privilégiées canadiennes à taux révisable, et ce segment a le plus nuï au rendement du Fonds, les faibles taux d'intérêt ayant entraîné un recul des cours. Au Canada, la sous-performance est principalement due à la sélection des titres dans le secteur de l'immobilier, tandis que les positions dans le secteur bancaire ont dépassé les attentes, contribuant ainsi au rendement général. Le Fonds a continué de cibler en priorité les actions privilégiées de qualité supérieure très liquides et émises par des sociétés dont les fondamentaux sont solides, des deux côtés de la frontière.

La valeur liquidative du Fonds a diminué, passant de 1,3 G\$ au 30 juin 2018 à 945,2 M\$ au 30 juin 2019. Cette variation s'explique par des rachats nets de 194,4 M\$, par un résultat des placements de moins 164,0 M\$ et par des distributions en espèces de 23,1 M\$. Le résultat des placements du Fonds comprend des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements productifs de revenus.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la part du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribués à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Selon le gestionnaire, le versement de distributions sous forme de remboursement de capital n'a pas d'incidence significative sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie et à atteindre son objectif de placement.

Événements récents

IFRS 9 Instruments financiers

Le Fonds a adopté IFRS 9 *Instruments financiers* pour la période commençant le 1^{er} juillet 2018. L'adoption d'IFRS 9, qui a été appliquée rétrospectivement, n'a entraîné aucun changement dans le classement et l'évaluation des instruments financiers, tant pour la présente période que pour la précédente.

La norme exige, entre autres, la présentation d'informations supplémentaires sur les changements apportés au classement de certains instruments financiers, pour le rendre conforme à IFRS 9. L'adoption de la norme n'a aucune incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (y compris les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des transactions ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés liées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les transactions entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette section a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion courante et des opérations du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié le plus récent du Fonds.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié le plus récent du Fonds.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des frais d'une série. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Commissions de courtage

De temps à autre, le Fonds peut conclure des transactions sur les titres en portefeuille avec Scotia Capitaux Inc. ou avec d'autres maisons de courtage affiliées dans lesquelles la Banque Scotia détient une participation importante (les « courtiers liés »). Ces courtiers liés peuvent toucher des commissions ou des marges

dans la mesure où ces opérations sont réalisées selon des conditions comparables à celles des courtiers non liés.

Pour la période, le Fonds a versé des commissions s'élevant à 69 000 \$ à des courtiers liés.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les actions du Fonds sont des parties liées du Fonds et du gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Il peut également verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres commissions

Le gestionnaire ou ses sociétés liées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de change ou sur dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés liées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs d'actions procèdent à des échanges d'actions entre des séries libellées dans différentes monnaies.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les décisions prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'entrée en vigueur d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de cinq membres – Carol S. Perry (présidente), Stephen J. Griggs, Simon Hitzig, Heather A. T. Hunter et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à

ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et les autres dépenses raisonnables engagées le concernant seront versées à même l'actif du Fonds ou des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI pourrait agir à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération se compose essentiellement d'une provision annuelle pour honoraires et de jetons de présence pour chaque participation à une réunion du CEI. Le président du CEI a droit à une rémunération supplémentaire. Les dépenses du CEI peuvent inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au Fonds relativement aux opérations avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage à une partie liée pour l'exécution d'opérations sur titres à titre de placeur pour compte et de placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec des parties liées pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;

- passation de contrats d'instruments dérivés de gré à gré au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation de produits ou de services à des parties liées pouvant être facturée au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec des parties liées : a) doit être prise par le gestionnaire, libre de toute influence d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire, non influencée par des considérations autres que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire qui sont visées par les directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le Fonds a exécuté des opérations visées par les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

Principales informations financières

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces informations sont fournies conformément à la réglementation; par conséquent, il est normal que certains totaux paraissent faussés, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel d'actions en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Principales informations financières ».

Actif net par action du Fonds (\$) ¹⁾

	Augmentation (diminution) liée aux activités					Distributions					Actif net à la clôture de la période ¹⁾	
	Actif net à l'ouverture de la période	Revenu total	Total des charges	Gain (perte) réalisé pour la période	Gain (perte) latent pour la période	Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenu net de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital		Total des distributions ³⁾
Pour la période close le												
Série A												
30 juin 2019	9,42	0,43	(0,14)	(0,21)	(1,24)	(1,16)	–	(0,37)	–	(0,03)	(0,40)	7,89
30 juin 2018	9,42	0,43	(0,16)	0,05	(0,01)	0,31	–	(0,36)	–	(0,03)	(0,39)	9,42
30 juin 2017	8,03	0,43	(0,17)	0,14	1,34	1,74	–	(0,34)	–	(0,03)	(0,37)	9,42
30 juin 2016	8,91	0,45	(0,17)	(0,03)	(0,60)	(0,35)	–	(0,32)	–	(0,05)	(0,37)	8,03
30 juin 2015	9,92	0,47	(0,21)	(0,32)	(0,50)	(0,56)	–	(0,32)	(0,07)	(0,11)	(0,50)	8,91

CATÉGORIE DE RENDEMENT D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES DYNAMIQUE

Pour la période close le	Augmentation (diminution) liée aux activités						Distributions					Actif net à la clôture de la période ¹⁾
	Actif net à l'ouverture de la période	Revenu total	Total des charges	Gain (perte) réalisé pour la période	Gain (perte) latent pour la période	Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenu net de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾	
Série F												
30 juin 2019	9,45	0,43	(0,07)	(0,20)	(1,31)	(1,15)	–	(0,35)	(0,02)	(0,10)	(0,47)	7,92
30 juin 2018	9,46	0,43	(0,09)	0,05	(0,02)	0,37	–	(0,37)	–	(0,11)	(0,48)	9,45
30 juin 2017	8,05	0,44	(0,08)	0,15	1,35	1,86	–	(0,35)	–	(0,10)	(0,45)	9,46
30 juin 2016	8,93	0,45	(0,10)	(0,02)	(0,50)	(0,17)	–	(0,31)	–	(0,13)	(0,44)	8,05
30 juin 2015	9,93	0,47	(0,13)	(0,32)	(0,55)	(0,53)	–	(0,30)	(0,07)	(0,20)	(0,57)	8,93
Série FH (en USD)												
30 juin 2019	9,97	0,45	(0,08)	0,36	(1,98)	(1,25)	–	(0,38)	(0,02)	(0,08)	(0,48)	8,46
30 juin 2018	9,89	0,46	(0,09)	(0,11)	0,61	0,87	–	(0,38)	–	(0,09)	(0,47)	9,97
30 juin 2017	8,31	0,45	(0,09)	0,78	0,57	1,71	–	(0,35)	–	–	(0,35)	9,89
30 juin 2016	9,21	0,48	(0,11)	0,33	(0,81)	(0,11)	–	(0,35)	–	(0,05)	(0,40)	8,31
30 juin 2015	10,24	0,49	(0,14)	0,53	(0,68)	0,20	–	(0,37)	–	(0,13)	(0,50)	9,21
Série H (en USD)												
30 juin 2019	9,87	0,45	(0,14)	0,37	(1,84)	(1,16)	–	(0,42)	–	(0,03)	(0,45)	8,32
30 juin 2018	9,77	0,44	(0,17)	(0,14)	0,55	0,68	–	(0,35)	–	(0,01)	(0,36)	9,87
30 juin 2017	8,26	0,44	(0,17)	0,68	0,81	1,76	–	(0,34)	–	–	(0,34)	9,77
30 juin 2016	9,15	0,47	(0,17)	0,22	(0,66)	(0,14)	–	(0,31)	–	(0,02)	(0,33)	8,26
30 juin 2015	10,24	0,49	(0,21)	0,64	(0,20)	0,72	–	(0,43)	–	(0,05)	(0,48)	9,15
Série I												
30 juin 2019	9,41	0,43	(0,01)	(0,24)	(1,13)	(0,95)	–	(0,37)	(0,06)	(0,16)	(0,59)	7,82
30 juin 2018	9,53	0,42	(0,02)	0,13	0,02	0,55	–	(0,47)	–	(0,20)	(0,67)	9,41
30 juin 2017	8,10	0,44	(0,02)	0,16	1,31	1,89	–	(0,34)	–	(0,18)	(0,52)	9,53
30 juin 2016	9,02	0,46	(0,03)	(0,02)	(0,47)	(0,06)	–	(0,36)	–	(0,18)	(0,54)	8,10
30 juin 2015	9,99	0,55	(0,04)	0,13	(2,44)	(1,80)	–	(0,30)	(0,09)	(0,22)	(0,61)	9,02
Série O												
30 juin 2019	10,35	0,47	(0,01)	(0,24)	(1,32)	(1,10)	–	(0,13)	(0,21)	(0,21)	(0,55)	8,69
30 juin 2018	10,37	0,44	(0,02)	0,13	0,39	0,94	–	(0,42)	–	(0,21)	(0,63)	10,35
30 juin 2017	8,83	0,47	(0,02)	0,15	1,52	2,12	–	(0,38)	–	(0,20)	(0,58)	10,37
30 juin 2016	9,97	0,50	(0,03)	(0,06)	(0,89)	(0,48)	–	(0,49)	–	(0,25)	(0,74)	8,83
30 juin 2015*	10,00	–	–	–	(0,04)	(0,04)	–	–	–	–	–	9,97

* La série O a été lancée le 29 juin 2015.

- 1) Ces chiffres sont tirés des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par action présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par action. Ces différences sont expliquées dans la note 2 des états financiers du Fonds. La valeur liquidative par action à la fin de la période est présentée à la section « Ratios et données supplémentaires ». Les données des séries FH et H sont présentées en dollars américains. Pour toutes les autres séries, les données sont présentées en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle du Fonds.
- 2) L'actif net par action et les distributions par action sont établis selon le nombre réel d'actions en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par action est fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour une série en particulier pour la période.
- 3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des actions supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Au	Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre d'actions en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par action (\$)
Série A							
30 juin 2019	240 664	30 485 360	1,56	1,56	0,04	26,32	7,89
30 juin 2018	325 025	34 491 664	1,62	1,62	0,05	11,94	9,42
30 juin 2017	178 762	18 968 279	1,79	1,79	0,05	44,61	9,42
30 juin 2016	131 499	16 383 214	1,81	1,81	0,13	36,29	8,03
30 juin 2015	101 414	11 382 002	1,79	1,79	0,07	32,67	8,91
Série F							
30 juin 2019	673 265	85 058 770	0,77	0,77	0,04	26,32	7,92
30 juin 2018	952 391	100 769 899	0,80	0,80	0,05	11,94	9,45
30 juin 2017	499 178	52 749 349	0,81	0,81	0,05	44,61	9,46
30 juin 2016	163 629	20 328 176	0,95	0,95	0,13	36,29	8,05
30 juin 2015	86 276	9 661 242	1,00	1,00	0,07	32,67	8,93
Série FH (en USD)							
30 juin 2019	16 812	1 988 556	0,76	0,76	0,04	26,32	8,46
30 juin 2018	27 258	2 734 160	0,81	0,81	0,05	11,94	9,97
30 juin 2017	9 793	990 591	0,83	0,83	0,05	44,61	9,89
30 juin 2016	3 163	380 437	0,93	0,93	0,13	36,29	8,31
30 juin 2015	2 774	301 295	1,01	1,05	0,07	32,67	9,21

CATÉGORIE DE RENDEMENT D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES DYNAMIQUE

Au	Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre d'actions en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par action (\$)
Série H (en USD)							
30 juin 2019	4 062	488 485	1,54	1,54	0,04	26,32	8,32
30 juin 2018	7 735	783 715	1,61	1,61	0,05	11,94	9,87
30 juin 2017	3 661	374 896	1,78	1,79	0,05	44,61	9,77
30 juin 2016	2 041	247 011	1,80	1,80	0,13	36,29	8,26
30 juin 2015	1 579	172 581	1,80	1,86	0,07	32,67	9,15
Série I							
30 juin 2019	3 992	510 623	0,09	0,10	0,04	26,32	7,82
30 juin 2018	3 292	350 007	0,09	0,09	0,05	11,94	9,41
30 juin 2017	7 750	813 215	0,10	0,10	0,05	44,61	9,53
30 juin 2016	1 975	243 772	0,10	0,11	0,13	36,29	8,10
30 juin 2015	326	36 113	0,10	0,10	0,07	32,67	9,02
Série O							
30 juin 2019	1	102	0,05	0,09	0,04	26,32	8,69
30 juin 2018	1	96	0,05	0,05	0,05	11,94	10,35
30 juin 2017	6 593	635 810	0,05	0,05	0,05	44,61	10,37
30 juin 2016	5 467	619 335	0,05	0,05	0,13	36,29	8,83
30 juin 2015	6 912	693 599	0,07*	0,07*	0,07	32,67	9,97

* Données annualisées

1) Données à la date de clôture des exercices indiqués.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période déterminée et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres, le marketing et la promotion, et la prestation ou l'organisation d'autres services.

Le tableau ci-après présente, en pourcentage, la répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion payés pour chaque série :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autres [†] (%)
Série A	1,30	48,7	51,3
Série F	0,60	—	100,0
Série FH	0,60	—	100,0
Série H	1,30	50,9	49,1
Série I*	—	—	—
Série O*	—	—	—

* Les frais de gestion pour les actions de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs d'actions concernés et non par le Fonds.

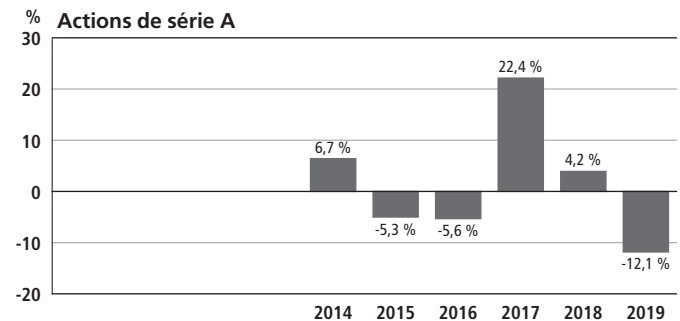
† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

additionnelles de la même série. En outre, ces renseignements ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ni d'autres charges optionnelles qui auraient réduit le rendement.

Rendement annuel

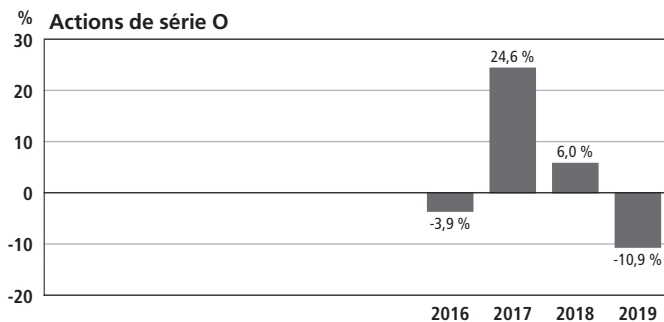
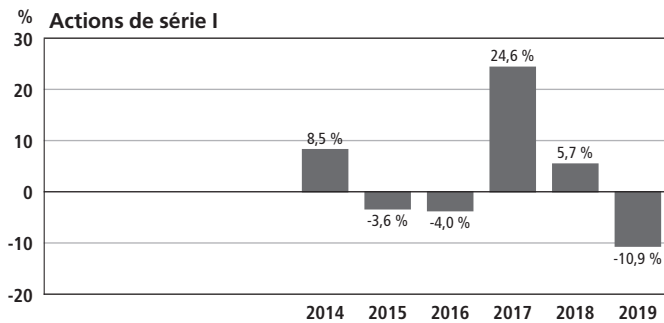
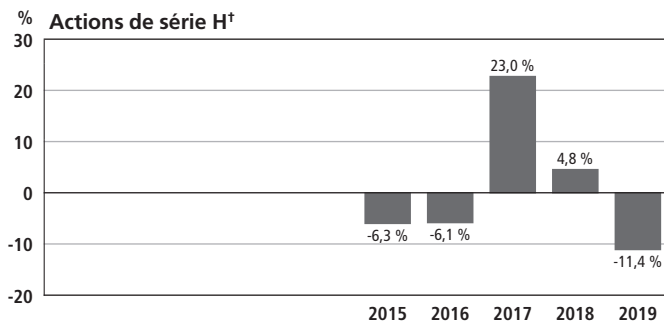
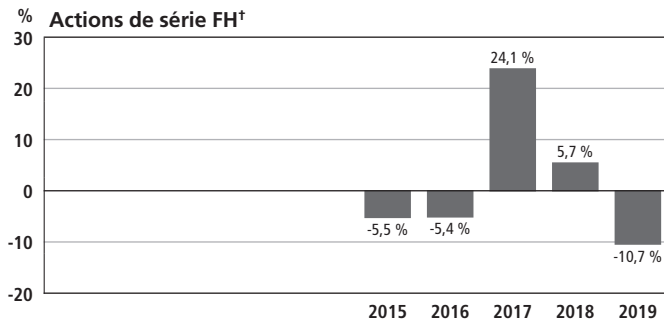
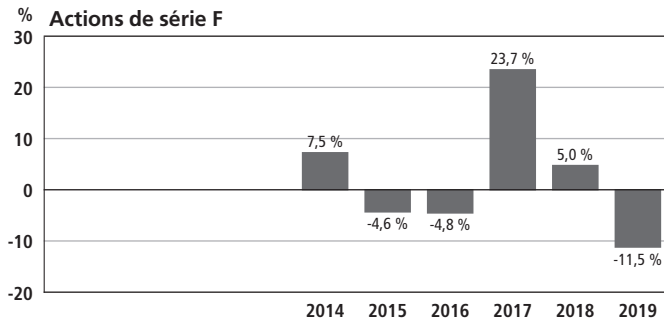
Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série et la variation du rendement du Fonds d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation pour chaque série, à la hausse ou à la baisse, au dernier jour d'un exercice, d'un placement détenu au premier jour de chaque exercice.

(exercices clos les 30 juin)



Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-après; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. Les informations présentées supposent que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des actions



Rendements annuels composés

Le tableau des rendements annuels composés ci-après compare le rendement de chaque série du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence est habituellement un indice unique ou composé de plusieurs indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais et charges pour chaque série, contrairement à ceux des indices de référence qui sont ceux d'indices ne comportant ni frais ni charges.

	Un an	Trois ans	Cinq ans	Depuis l'établissement
Actions de série A	% -12,1	3,9	0,0	0,7
Indice d'actions privilégiées S&P/TSX	% -9,4	4,5	-0,9	-0,6
Actions de série F	% -11,5	4,8	0,9	1,5
Indice d'actions privilégiées S&P/TSX	% -9,4	4,5	-0,9	-0,6
Actions de série FH	% -10,7	5,4	0,9	1,5
Indice d'actions privilégiées S&P/TSX	% -9,4	4,5	-0,9	-0,4
Actions de série H	% -11,4	4,5	0,1	0,7
Indice d'actions privilégiées S&P/TSX	% -9,4	4,5	-0,9	-0,4
Actions de série I	% -10,9	5,5	1,7	2,3
Indice d'actions privilégiées S&P/TSX	% -9,4	4,5	-0,9	-0,6
Actions de série O	% -10,9	5,6	-	3,0
Indice d'actions privilégiées S&P/TSX	% -9,4	4,5	-	0,8

Description des indices

L'indice d'actions privilégiées S&P/TSX – Cet indice est constitué des actions privilégiées négociées à la Bourse de Toronto et qui respectent les critères ayant trait à la taille minimale, à la liquidité, à la notation attribuée à l'émetteur et à l'inscription en bourse.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de ses indices de référence est présentée à la rubrique « Résultats » du présent rapport.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1 800 268-8186 ou sur notre site Web à l'adresse www.dynamic.ca dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de fin d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actifs	Pourcentage de la valeur liquidative [†]
Actions	84,1
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	7,9
Obligations et débiteures	4,2
Placements dans des fonds sous-jacents	3,9
Autres éléments d'actif (de passif) net	-0,1

† Le rendement des séries FH et H est établi en dollars américains selon la valeur liquidative par titre.

Par pays / région ¹⁾	Pourcentage de la valeur liquidative [†]
Canada	89,6
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	7,9
États-Unis	2,6

Par secteur ¹⁾²⁾	Pourcentage de la valeur liquidative [†]
Finance	38,6
Énergie	24,3
Services aux collectivités	11,8
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	7,9
Services de communication	5,3
Immobilier	4,1
Fonds de titres à revenu fixe	3,9

25 principaux titres	Pourcentage de la valeur liquidative [†]
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	7,9
Fonds de titres de qualité à taux variable Dynamique, série O	3,9
Pembina Pipeline Corporation, 4,90 %, série 21	1,8
BCE Inc., 4,15 %, priv. de premier rang, série AK	1,7
Enbridge Inc., 4,00 %, série L	1,6
Brookfield Office Properties Canada, 6,15 %, cat. AAA, série N	1,5
TransAlta Corporation, 4,60 %, priv. de premier rang, série C	1,5
Société Financière Manuvie, 4,65 %, à dividende non cumulatif, cat. A, série 2	1,5
Corporation TC Énergie, 3,903 %, série 7	1,4
Corporation TC Énergie, 4,90 %, série 15	1,4
Financière Sun Life inc., 4,80 %, cat. A, à dividende non cumulatif, série 2	1,4
Brookfield Office Properties Inc., 4,155 %, cat. AAA, série R	1,4
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,40 %, à dividende non cumulatif, cat. A, série 45	1,4
Brookfield Asset Management Inc., 4,85 %, cat. A, série 36	1,3
BCE Inc., 4,85 %, priv. de premier rang, série AM	1,3
Fortis Inc., 4,10 %, rachetables, série M	1,3
Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc., 5,59 %, parts privilégiées de société en commandite de catégorie A, série 5	1,3
Enbridge Inc., 4,00 %, série 3	1,3
Great-West Lifeco Inc., 5,20 %, à dividende non cumulatif, série G	1,3
TransAlta Corporation, 5,00 %, série E	1,2
TransCanada PipeLines Limited, 4,728 %, 15 mai 2067	1,2
Intact Corporation financière, 4,20 %, à dividende non cumulatif, cat. A, série 3	1,1
Brookfield Asset Management Inc., 5,40 %, cat. A, série 24, restr.	1,1
AltaGas Ltd., 4,40 %, série C	1,1
Intact Corporation financière, 4,20 %, à dividende non cumulatif, série 1	1,1

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

2) Compte non tenu des obligations et des débetures.

† Calculé en fonction de la valeur liquidative; par conséquent, les pondérations présentées dans l'inventaire du portefeuille peuvent différer de celles présentées ci-dessus.